

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2011)
Heft: 1905

Artikel: Rien à signaler dans le satellite
Autor: Steinauer, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025712>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Neutralité: la guerre du sens

Jean-Daniel Delley • 26 mars 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/17027>

L'UDC investit le terrain symbolique qu'on a tort de lui laisser

Dans le cadre de la résolution 1973³ du Conseil de sécurité, le Conseil fédéral a autorisé le transit d'un convoi militaire britannique à travers la Suisse. La décision n'a pas plu à l'UDC qui dénonce⁴ une violation de la neutralité. Depuis, comme pour d'autres interventions autorisées par l'ONU par le passé, la Suisse a également autorisé le survol⁵ de son territoire par les avions de la coalition.

La critique est bien sûr infondée (DP 1896⁶). La décision du gouvernement respecte aussi bien le droit international que le droit interne. Qu'importe à l'UDC. Son souci n'a rien de

juridique. Ce parti saisit chaque occasion pour imposer sa vision d'une Suisse anachorète, retirée d'un monde hostile et aux affaires duquel nous n'avons rien à gagner. Il flatte ainsi une opinion d'autant plus apeurée par les désordres du monde qu'elle se croit au bénéfice d'un statut privilégié.

Cette image d'Epinal cultivée, pilonnée même, par l'UDC, instille la croyance que nous sommes seuls maîtres de notre destin, que nous pouvons paisiblement cultiver notre jardin sans nous soucier des soubresauts de la planète.

La double catastrophe naturelle qui frappe le Japon, l'accident nucléaire de Fukushima, les révoltes populaires dans les pays arabes, la volonté de l'Union

européenne de placer les relations bilatérales dans un nouveau cadre institutionnel⁷, pour ne mentionner que des actualités récentes, illustrent bien l'inanité de cette image.

Mais, pour en convaincre l'opinion, encore faut-il répliquer sans relâche à cette imposture. Car le combat politique passe par le sens des mots. Or sur ce terrain, l'UDC n'est pas suffisamment contrée. Dans le cas de l'autorisation de transit, ni le Conseil fédéral – un bref communiqué⁸ au style administratif – ni les partis ne se sont donné la peine d'une explication détaillée. Comme si la Suisse se gênait de sa collaboration à la mise en œuvre d'une décision de l'ONU.

Rien à signaler dans le satellite

Jean Steinauer • 28 mars 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/17053>

Un débat entre diplomates souligne le hiatus entre la Suisse et l'Union européenne

Qu'est-ce que l'Europe attend de la Suisse? A l'Institut national genevois, le 24 mars dernier, la question a fait l'objet d'un débat entre diplomates: les Suisses François Nordmann et Bénédict de Tscharner entourant le conseiller Thomas Näcke, de la délégation de l'UE à Berne, et Christian Strohal, ambassadeur

d'Autriche. Se dégagea, en guise de réponse, le constat – largement partagé – d'un triple hiatus.

Hiatus entre la perception statique, voire fixiste qu'on se fait à Berne des relations avec l'Union européenne, et la dynamique emportant celle-ci. Quand on a un accord, semblent penser les Suisses, on s'y tient, ou alors on le renégocie. Lorsque nous étions six, neuf ou douze, rétorquent les gens de Bruxelles,

cela pouvait encore marcher, mais nous sommes vingt-sept aujourd'hui, et ce n'est pas fini puisque nous attendons déjà la Croatie pour demain; nous ne pouvons fonctionner avec des règles particulières pour chaque cas particulier.

Hiatus entre le discours du monde politique suisse, toujours soucieux d'indépendance, de souveraineté, d'égalité dans la relation bilatérale, et la réalité d'une satellisation de fait. On

peut chipoter sur le pourcentage exact (60%? davantage encore?), mais il paraît bien que la plupart des réglementations arrêtées par la Suisse ne le sont qu'après vérification de leur conformité avec les normes et pratiques de l'Union. C'est indolore pour le nationalisme helvétique, parce qu'invisible ou presque: cela se passe dans la discréetion des bureaux.

Hiatus, enfin, entre la dimension géopolitique de l'Union et la

pusillanimité politique des autorités suisses, traumatisées par l'échec de l'adhésion à l'EEE² en 1992 et fascinées, depuis lors, par l'UDC blochérienne comme le lapin par le serpent. On se dit que le pire serait de connaître un nouvel échec populaire, et que, mon Dieu, du moment que notre économie trouve son compte dans le système bilatéral, autant continuer à faire sa pelote dans son coin...

Bref, la tonalité générale est morose. On apprenait, le matin même du débat, l'annulation de la rencontre prévue pour le dimanche suivant à Genève entre Micheline Calmy-Rey et José Manuel Barroso. Il y a fort à parier que rien ne va bouger avant les élections fédérales de l'automne. Et pour reprendre la formule de Tanguy Verhoosel dans *La Liberté* de Fribourg, «les bilatérales III sont enlisées avant même d'avoir débuté».

Nucléaire: le consensus éphémère

Albert Tille • 28 mars 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/17045>

La Suisse n'est pas encore sortie du nucléaire

Le nucléaire est mort, terrassé par le Japon. Dix jours après la catastrophe de Fukushima, 87% des Suisses souhaitent l'abandon progressif du nucléaire. Les partis PLR et PDB osent envisager un avenir sans atome. Avec une rapidité décoiffante, Doris Leuthard ne met que quatre jours pour décréter un moratoire sur la procédure d'autorisation de nouvelles centrales, et moins de deux semaines pour lancer une étude sur la faisabilité de la sortie du nucléaire. La Suisse suit donc l'exemple de ses voisins allemands, autrichiens et italiens.

Mettons ces affirmations au conditionnel et revenons sur l'effet Tchernobyl. La centrale ukrainienne explose en 1986. En 1990, le peuple suisse accepte à 54,5% un moratoire nucléaire. Puis le temps estompe les craintes. On retient surtout que

les centrales soviétiques sont moins sûres et que leur gestion était calamiteuse. En 2003, la prolongation du moratoire est sèchement rejetée à 58,4%.

L'effet Fukushima pourrait être aussi éphémère que celui de Tchernobyl. On martèlera bientôt que la Suisse ne se trouve pas sur la faille sismique de la ceinture de feu et qu'elle est évidemment à l'abri d'un tsunami.

Les certitudes gouvernementales sont cependant moins catégoriques qu'il y a vingt ans. En 1990, le Conseil fédéral jugeait dangereux et illusoire de croire possible de se passer du nucléaire. Deux des trois scénarios énergétiques retenus aujourd'hui par le gouvernement envisagent la renonciation à toute nouvelle centrale et la mise hors service plus ou moins rapide de celles qui existent.

En obtenant le mandat d'élaborer la stratégie de l'après Fukushima, Doris Leuthard prend une

posture conciliatrice. A la confrontation idéologique entre pro et anti-nucléaires, elle entend substituer une recherche rationnelle et consensuelle de notre avenir énergétique. Ses services ont trois mois pour dessiner des pistes et déposer leur rapport. Ce sera avant l'été.

Les divergences irréductibles renâtront aussitôt. Et la liste sera longue. Les centrales à gaz indispensables à court terme rejettent du CO₂. Pour être efficaces, les programmes d'économie d'énergie portent des atteintes inadmissibles à notre liberté. Les mesures fiscales incitatives ou dissuasives frappent les riches ou pénalisent les pauvres. Une énergie plus chère plombe notre compétitivité économique. Les subsides aux énergies renouvelables contredisent le frein aux dépenses. Les éoliennes et les petites centrales hydroélectriques agressent l'environnement. Comment